

pas empruntés entièrement à des ouvrages religieux. Un souffle catholique passe à travers toutes ces pages.

En publiant la série des livres de M. Montpetit, la maison Rolland est sortie des sentiers battus. Depuis un temps immémorial, les élèves passaient d'un petit livre excessivement élémentaire à un livre excessivement difficile à comprendre pour les jeunes intelligences. Il n'y avait pas de transition.

L'ensemble de l'œuvre malgré quelques légères imperfections est une légère révolution dans notre librairie. Si quelqu'un avait parlé d'un pareil projet il y a dix ans, il aurait passé pour visionnaire, car les difficultés d'exécutions matérielles étaient immenses. Personne n'aurait osé risquer une entreprise qui exigeait une mise de fonds d'au moins \$60,000.

Nous avons assez parlé à l'apparition de chaque volume du mérite intrinsèque de l'œuvre, pour nous dispenser aujourd'hui d'y revenir. Mais nous tenons à féliciter qui de droit d'avoir mené l'entreprise à bonne fin. Tout le public est appelé de profiter de cette œuvre et nous espérons qu'il saura le comprendre. Nous sommes certain qu'il ne faillira pas à son devoir. Nous voyons déjà que les maisons d'éducation les plus renommées, d'après l'avis du Conseil de l'Instruction Publique qui leur a donné sa haute approbation, se sont hâtées de mettre ces livres entre les mains de leurs élèves. Les autres écoles n'ont qu'à y gagner à suivre leur exemple. Ce n'est qu'en encourageant ceux qui font des sacrifices pour le public qu'on peut engager les hommes entreprenants à continuer à marcher dans la voie du progrès. L'indifférence nous ramènerait à la routine et autres méthodes arriérées.

## RECETTES

### Comment on distingue les œufs les plus frais

Le mirage fait au moyen de lampes placées sur des tables, procédé certain quand il s'agit de comparer un œuf très-frais et un œuf très-avancé, est très-précis quand l'examen doit porter sur des états intermédiaires. L'immersion dans l'eau salée donne presque toujours d'excellents résultats. On prépare une dissolution très-concentrée de gros sel gris dans de l'eau et on y plonge les œufs dont on veut déterminer l'état. Les œufs frais tombent au fond de l'eau salée, ceux de fraîcheur moyenne restent suspendus au milieu du liquide et les œufs gâtés marchent à la surface. La hauteur respective à laquelle s'élèvent les œufs dans le vase fait préjuger assez exactement de leur valeur comestible. Ces résultats pourraient être amenés à un degré de précision absolue; à cet effet, on fait dissoudre 4 onces de sel de nitre blanc dans une pinte d'eau pure et lorsque la solution est complète, on y plonge l'œuf; s'il est du jour, il se précipite au fond du vase; s'il est de la veille, il n'atteint pas le fond; s'il a trois jours, il flotte dans le liquide; s'il a plus de cinq jours il vient à la surface et la coque ressort d'autant plus que l'œuf est âgé.

### Remède contre le rhume de cerveau

Aspirez longuement de l'acide acétique (bon vinaigre, très-fort) renfermé dans un flacon, qu'on tient à l'entrée des narines pendant cinq minutes; ce remède doit être employé dès le début du rhume de cerveau.

## DEMANDE D'EMPLOI PAR UN FERMIER.

UN jeune homme ayant fait un cours complet d'étude théorique et de pratique agricoles à l'École d'Agriculture de Ste. Anne et ayant obtenu un diplôme de capacité, désire obtenir un emploi comme fermier. Autant qu'il nous a été possible d'en juger, ce jeune homme donnera complète satisfaction tant par son amour du travail que par sa parfaite sobriété. Quant à ses connaissances en agriculture, le certificat qu'il a obtenu, est une des meilleures recommandations. Pour les formalités s'adresser à M. Arthur Moreau ou au Propriétaire de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pointe.



## A VIS.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,

Québec, 26 Novembre 1877.

Il est donné avis que, conformément à la 50e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le, ou avant le 4e jour de janvier prochain.

G. M. MUIR,

Greffier de l'Assemblée Législative.



PROVINCE DE QUÉBEC.

## CHAMBRE DU PARLEMENT.

### Bills Privés.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres; ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties; sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande) dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,  
Greffier du Conseil Législatif,

G. M. MUIR,

Greffier de l'Assemblée Législative.

### CONDITIONS D'ABONNEMENT

## A LA GAZETTE DES CAMPAGNES

Le prix d'abonnement est d'un piastre par an. L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, et on ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné, par écrit, au Bureau du soussigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés.

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction doit être adressé à

FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.